

DEPARTEMENT DES LANDES

COMMUNE DE BEYRIES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DATE DE CONVOCATION 13/12/2022 **L'an deux mil vingt-deux le 20 du mois de décembre à dix-neuf heures.** Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Martine Hillotte, Maire

DATE D’AFFICHAGE

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 10

Votants : 7

Étaient présents Hillotte Martine, Barreau Delphine, Dufourcq Pierre, Peyrat Marie France, Roche Dominique, Darracq Sandrine, Breillot Evelyne,

Était absent Liège Sébastien, LECORDIER Jacques, Dubroca Jean Guy,

Secrétaire de séance : Delphine Barreau

Objet Approbation du dernier compte rendu

Approuvé à l'unanimité des membres présents

Objet : Délibération pour l'ouverture d'un poste de rédacteur catégorie B

Suite au départ à la retraite de Madame Martine SAINT-CRICQ, il est proposé au conseil municipal de créer un poste de rédacteur catégorie B pour l'embauche de Madame Cindy NEYRET.

OBJET : Compte rendu de la Commission voirie- Travaux à effectuer

La commission voirie s'est réunie et propose au conseil municipal de faire réaliser les travaux suivants :

- Place de l'Église, réfection d'une ornière et mise en place de bordures.
- Cami dou casteigt, busage à refaire au niveau de la maison bordessoule.
- Cote de Montauze, travaux à réaliser afin de diriger l'eau pluviale vers les fossés.
- Le long du ruisseau, vérifier la pente des fossés pour envisager certains travaux.
- Route d'Argelos, travaux à effectuer pour remise en état des fossés.

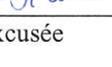
OBJET :

Questions Diverses

- Démarrage des travaux des deux carrefours prévu la semaine du 9 janvier 2023. Réunion de démarrage le jeudi 12 janvier 2023.
- Il est décidé que la cérémonie des vœux se déroulera le dimanche 15 janvier à 10h30.
- Il est décidé qu'une manifestation pour le départ à la retraite de Martine SAINT-CRICQ aura lieu le vendredi 10 mars 2023 à 19h30.
- Point sur les différents devis en cours d'étude.
- Mme PEYRAT a soulevé la possibilité d'allouer une aide pour les activités extérieures aux enfants, à discuter lors de l'élaboration du Budget.
- Mme PEYRAT a soulevé aussi, l'organisation du temps de travail de l'employé technique communal. Il est décidé de reprendre le mode de fonctionnement et l'organisation des tâches par Madame le Maire.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20H30.

Le Maire Martine HILLOTTE.

Hillotte Martine : Maire	
Barreau Delphine : Adjointe	
Dufourcq Pierre : Adjoint	
Peyrat Marie France : Adjoint	
Roche Dominique	
Darracq Sandrine	
Breillot Evelyne	
Lecordier Jacques	Absence excusée
Liège Sébastien	Absence excusée
Dubroca Jean-Guy	Absence excusée